

# SCP PUEYO MOUTON

PROCES-VERBAL DE CONSTAT DU 12 SEPTEMBRE 2023



# **SCP PUEYO - MOUTON**

Commissaires de justice associés 5 rue de la Charité - BP 59 97452 - SAINT-PIERRE Cedex LA REUNION 02 62 25 50 91

# PROCES VERBAL DE CONSTAT

## L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

**ET LE** DOUZE SEPTEMBRE

## A LA REQUETE DE

**COMMUNE DE SAINT-LOUIS** – en son Hôtel de Ville sis 125 Avenue Principale – 97450 SAINT-LOUIS, représentée par sa Maire en exercice, Madame Juliana M'DOIHOMA.

## M'AYANT EXPOSÉ

Que la commune entend procéder à une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme dans le cadre d'un projet d'aménagement de la rue du Général de Gaulle et franchissement des Trois Ravines mais encore dans le cadre d'un plan d'alignement de la rue du Général de Gaulle entre la RD20 et l'Avenue Pasteur.

Qu'arrêté n°753 du Maire de la Commune de Saint-Louis a été pris en ce sens associé une décision du Tribunal Administratif de SAINT-DENIS en du 02 août 2023 pour la désignation d'un commissaire enquêteur.

Que l'enquête publique doit se dérouler du 27 septembre 2023 au 30 octobre 2023.

Que dans ce contexte, <u>5 panneaux d'affichage « AVIS ENQUETE PUBLIQUE »</u> ont été disposés sur la commune en des lieux précis concernés par le projet de révision.

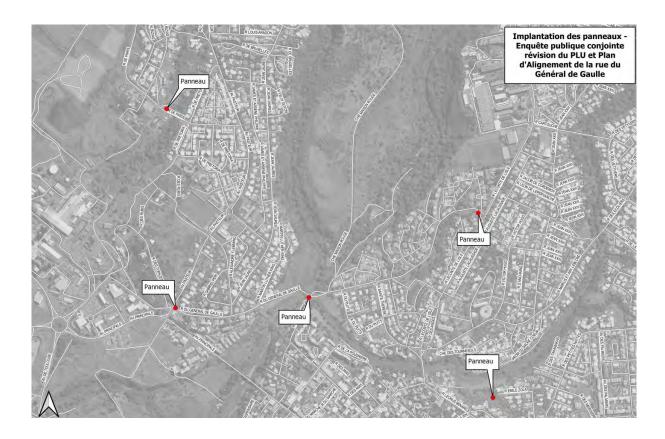
Qu'afin de prémunir ses droits, elle me requiert de constater l'implantation des panneaux ainsi réalisés avant le début de l'enquête publique.

# **DÉFÉRANT A CETTE RÉQUISITION**

**Je, Jean-Christophe MOUTON**, Commissaire de justice associé membre de la SCP « Jean-Christophe PUEYO et Jean-Christophe MOUTON », titulaire d'un office de Commissaires de justice près du Tribunal Judiciaire de SAINT-PIERRE, et y demeurant 5 rue de la Charité soussigné,

## CERTIFIE M'ETRE DÉPLACÉ CE JOUR

Sur les différents sites concernés par l'implantation d'un panneau d'affichage, commune de SAINT-LOUIS (974), où là étant, j'ai procédé <u>en toute loyauté, objectivité et neutralité</u> aux constatations suivantes :



## **SUR LES DIFFÉRENTS SITES SUIVANTS**

Tous les sites contrôlés bénéficient de l'implantation d'un panneau fiché au sol par emploi de piquets bois lequel comporte une affiche sur fond jaune d'une dimension de 42 x 61,2 cm.

L'affiche est intitulée <u>« AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE »</u> et ses implantations actuelles assurent parfaitement sa visibilité et lisibilité depuis la voie publique.

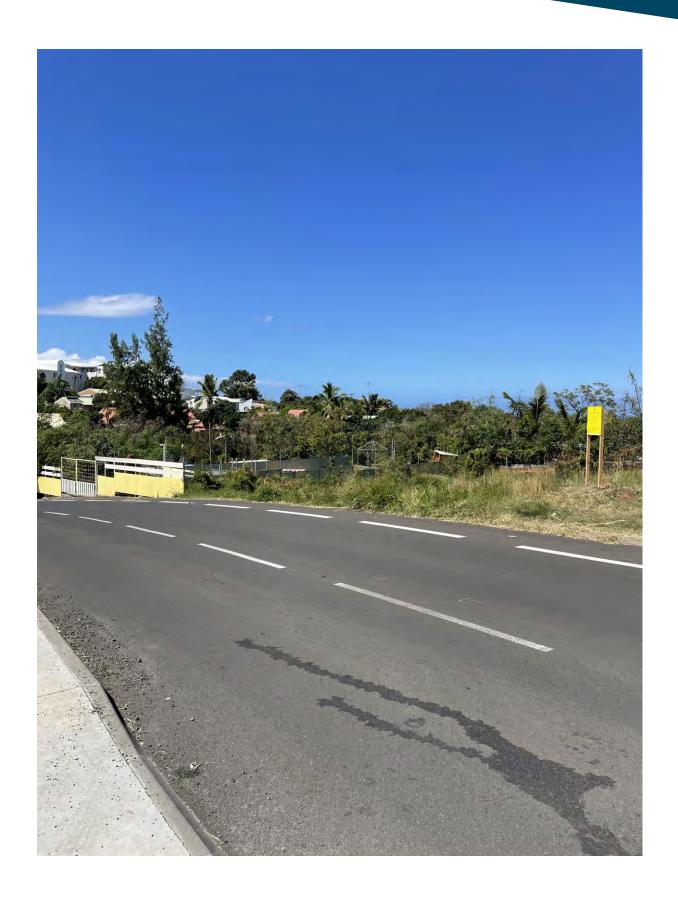
#### Elles communiquent les informations à savoir :

- L'objet de l'enquête publique
- Le rappel l'arrêté n°753 pris par Madame la Maire de la commune
- L'identité du commissaire enquêteur et suppléant
- La durée de l'enquête publique : 27.09.2023 au 30.10.2023
- Lieux, dates et horaires des permanences du commissaires enquêteur
- Les dates et heures par ville des permanences assurées par les membres de la commission d'enquête
- La communication de l'adresse internet aux fins de consultation en ligne du dossier durant toute l'enquête
- Les possibilités de consigner ses observations sur registre ou de les adresser avec communication de l'adresser postale et adresse e-mail.
- Le rappel du nom de la Maire de la commune, Madame Juliana M'DOHOMA

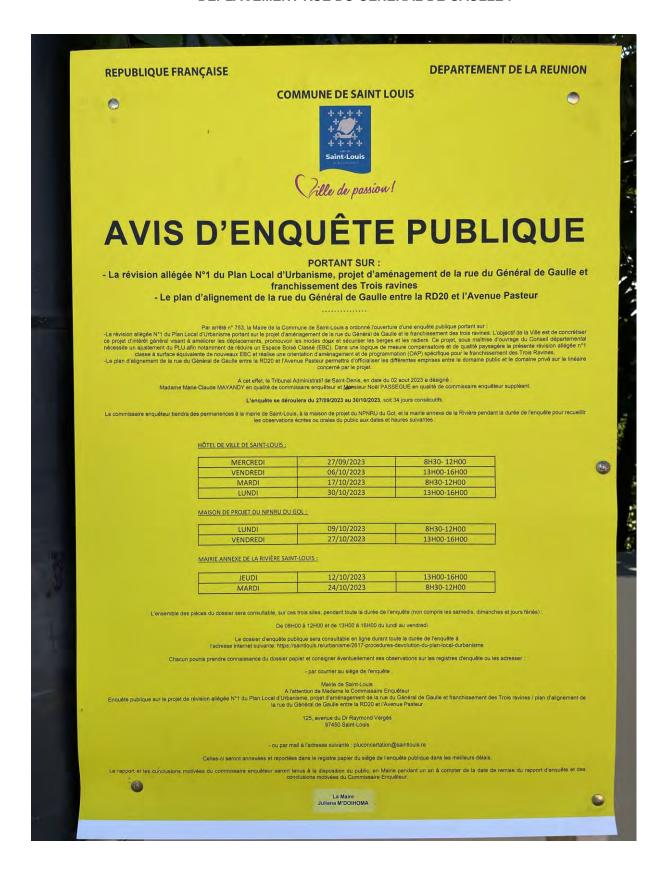
#### DEPLACEMENT RUE DE PARIS :



Coordonnées GPS de l'implantation du panneau : -21.2755970, 55.4018798



## DEPLACEMENT RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE :



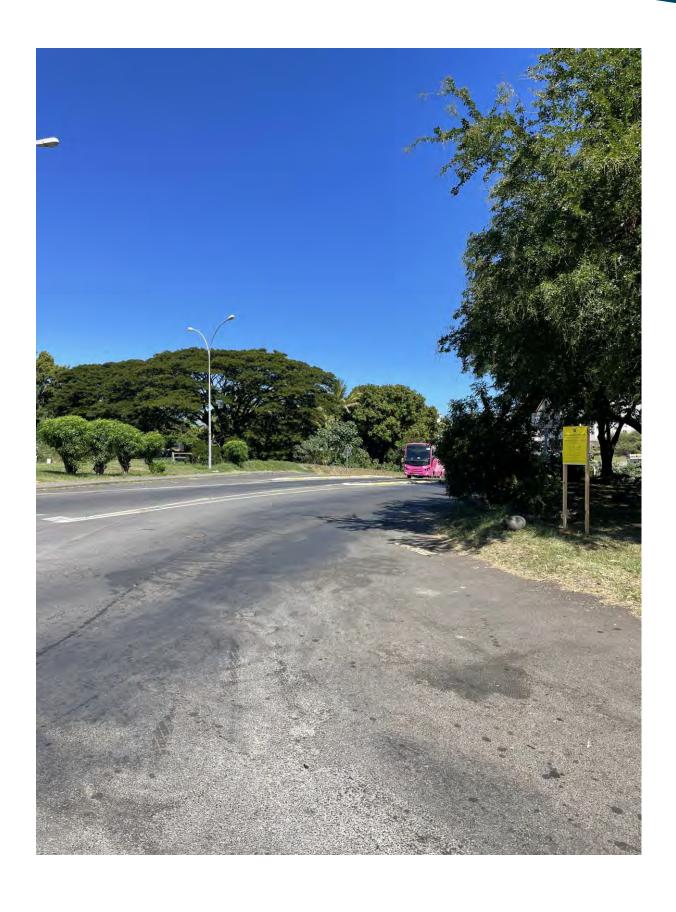
Coordonnées GPS de l'implantation du panneau : -21.2820057, 55.4024126



#### DEPLACEMENT RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE :



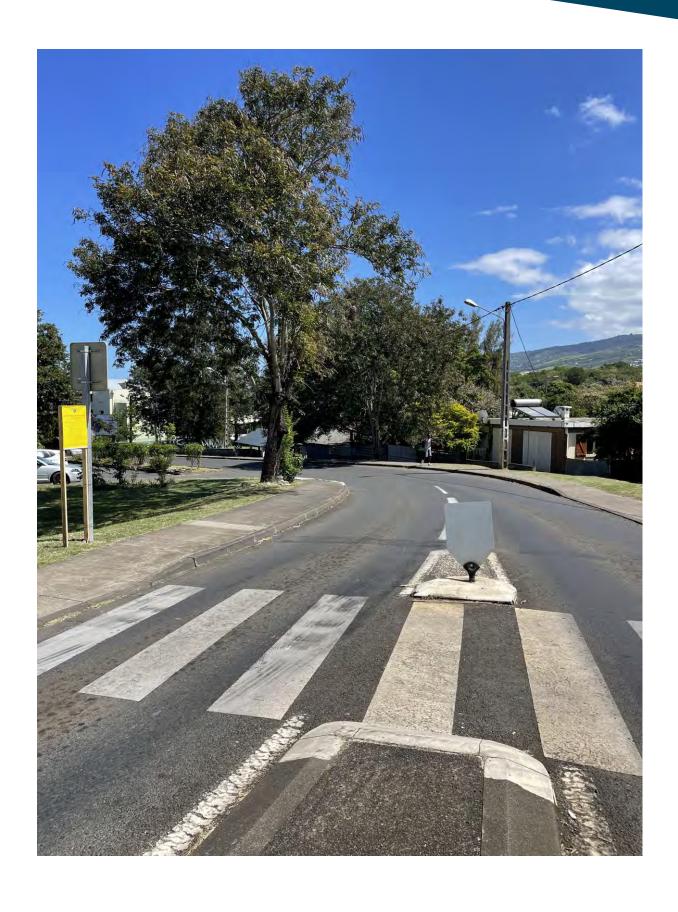
Coordonnées GPS de l'implantation du panneau : -21.2814961, 55.4076258



## DÉPLACEMENT CITÉ SIDR PONT NEUF :



Coordonnées GPS de l'implantation du panneau : -21.2790602, 55.4129292



## DÉPLACEMENT RUE EMILE ZOLA :



Coordonnées GPS de l'implantation du panneau : -21.2850370, 55.4136718



A l'appui de mes constations, j'ai pris <u>plusieurs clichés photographiques</u>, lesquels sont insérés au rapport afin d'assurer une meilleure compréhension et description des affichages réalisés sur les différents sites concernés.

N'étant plus en mesure d'œuvrer davantage dans le cadre de la mission confiée, je me suis retiré et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL DE CONSTAT** pour servir et valoir ce que de droit.

